



Rapport d'activité

2023

Syndicat Mixte
du Pays du Calaisis





LE MOT DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Cette synthèse du rapport d'activité 2023 vous permettra d'appréhender rapidement les chiffres et éléments clés de l'activité du SyMPaC. Je remercie sincèrement les élus du comité syndical pour la confiance qu'ils m'ont accordée en me désignant comme Président en juin 2023.

Mon action s'inscrit dans la continuité des axes mis en œuvre depuis déjà quelques années. Les 3 prochaines s'annoncent passionnantes car les défis sont nombreux et de taille !

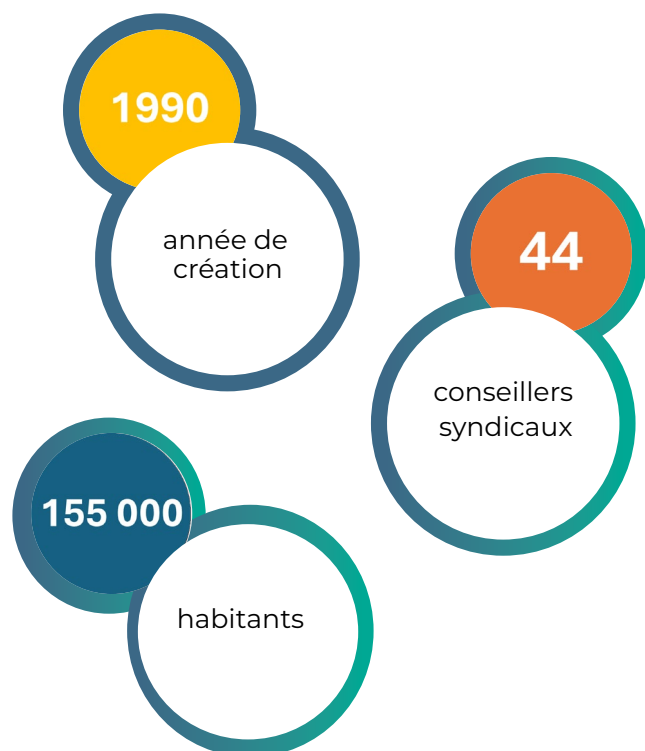
La révision du SCoT devrait nous permettre d'y voir plus clair dans la stratégie à adopter afin d'allier attractivité tout en préservant et protégeant notre territoire.

Bonne lecture,

Bernard DELALIN
Président



Le SyMPaC EN BREF...



Quelques chiffres

Le Syndicat Mixte du Pays du Calaisais a pour fonction de réunir et de constituer un lieu d'information, d'analyse, de réflexion, d'échanges et de conception d'initiatives communes, dans le but de générer cohésion et cohérence afin que tous les choix décisionnels qui restent en charge de chaque membre apportent une contribution à la création et au développement harmonieux et durable d'un espace d'avenir partagé.

3 EPCI membres :



Budget 2023

558 000 €

dont 98 000 € en investissement





Gouvernance

Gouvernance renouvelée en juin 2023.

1

Président

Bernard DELALIN (GCT&M)

5

Vice-Président.e.s

Ludovic LOQUET (CCPO)
Emmanuel AGIUS (GCT&M)
Nicole CHEVALIER (CCRA)
Eric BUY (CCPO)
Jean-Michel TACCOEN (GCT&M)

Fonctionnement

- 4 agents à temps plein
- 6 agents en activité accessoire
- 0.8 ETP mis à disposition par la FDE 62

ETP = Équivalent temps plein

5,18 ETP

5

comités syndicaux

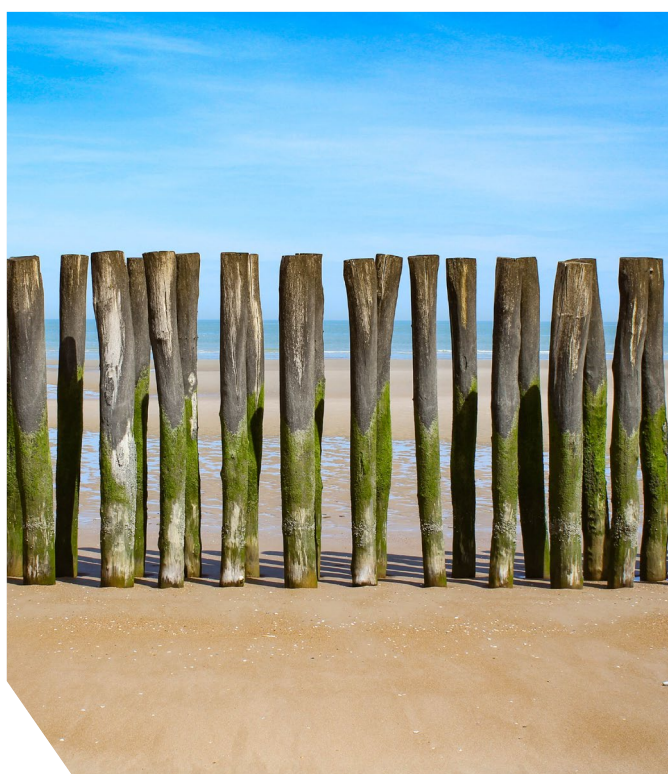
40

délibérations votées

Compétence

De par son statut de syndicat mixte, le SyMPaC a une vocation de développement d'œuvres ou de services présentant une utilité pour chacune des entités intercommunales qui le composent.

Son objet prioritaire est de remplir une mission de planification sur le périmètre des trois établissements intercommunaux membres.



VOLET URBANISME



Poursuite de l'accompagnement des acteurs locaux du territoire afin de préparer à la révision du SCoT.

Prescription de la révision du SCoT délibéré le 19 décembre 2023.

Participation aux groupes de travail : « Dunkerque 2030 » et aux réunions INTERSCoT pilotés par le PMCO.

2

temps forts
organisés

Suivi de quelques indicateurs (comptes fonciers logement et économiques, friches)

40

participants en
moyenne

Engagement d'un protocole de RDI avec l'ULCO et la boutique des Sciences – Université Lille 1.

VOLET ÉNERGIE

Poursuite de la mise en œuvre du dispositif ACTEE (accompagnement technique et financier de la stratégie énergétique des communes et EPCI du Pays du Calais).

Élaboration de l'Étude de Planification Énergétique du Pays du Calais afin d'harmoniser les données essentielles à la révision imminente du SCoT.

Préfiguration d'un contrat de chaleur thermique afin d'encourager et d'accompagner le déploiement des ENR sur le territoire.



[Retour d'expérience à
Sainte-Marie-Kerque](#)

26

communes et EPCI
cofinancés

55%

de passage à l'acte
(rénovation performante)



[Accès au formulaire de
candidature à l'étude
d'opportunité
\(financée à 100%\)](#)

100

audits de bâtiments
réalisés

86 200 €

d'enveloppe complémentaire
obtenue, soit un total de 336 200 €

7

rénovations BBC
en cours

VOLET ÉCONOMIQUE



Fin de la programmation LEADER
2014-2022

Lancement de la programmation
LEADER 2023-2027

1 050 900 €

de subventions
payées

103%

de l'enveloppe
LEADER 2014-2022

67

dossiers
programmés



2 ETP
dédiés au dispositif

VOLET ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Logo du Réseau pour Éviter
le Gaspillage ALimentaire du
Pays du Calaisis

Lancement du dispositif REGAL, arrivée de l'animatrice.

Création d'une charte graphique spécifique.

Création de la page Facebook dédiée.

Achat d'un broyeur à pain, le Crumbler.

Accompagnement du premier EHPAD.

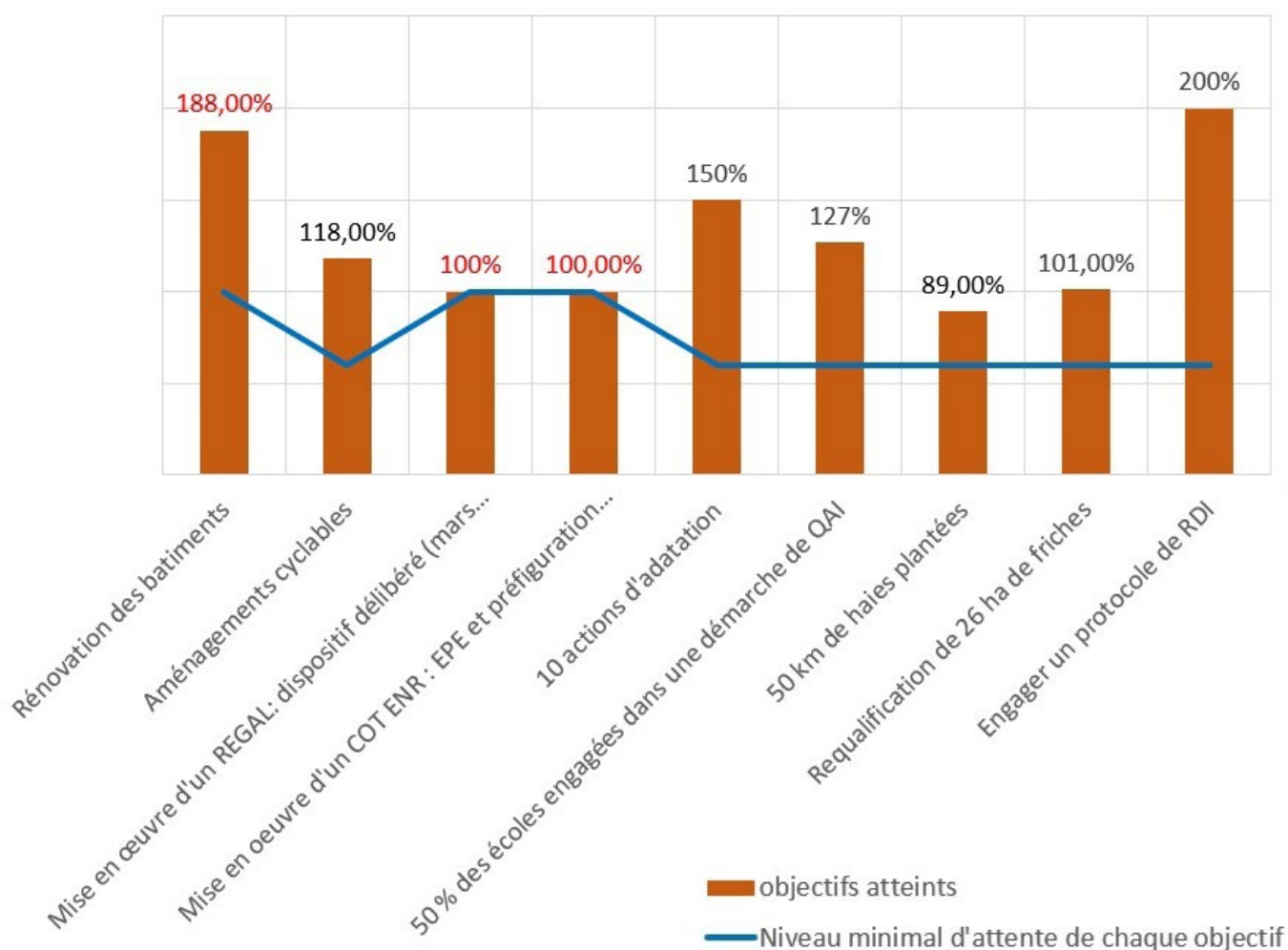
Création du Pacte antigaspi en partenariat avec le SEVADEC.

VOLET

ANIMATION, ARTICULATION

DES POLITIQUES PUBLIQUES

- Suivi et bilan des indicateurs du COT TRI sur le Pays du Calaisis



- Parution du SYMP'ACTU n° 2 - septembre 2023



Les finances du SyMPaC

D'où vient l'argent ?



01

Participation des EPCI : **318 000 €**

02

Participation des communes et de la CCPO (ACTEE 2) : **19 700 €**

03

Participation FNCCR (via la FDE 62) : **29 300 €**

04

Participation ADEME : **135 000 €**

05

Autres produits divers : **102 500 €**

06

Participation État (FISAC) : **105 200 €**

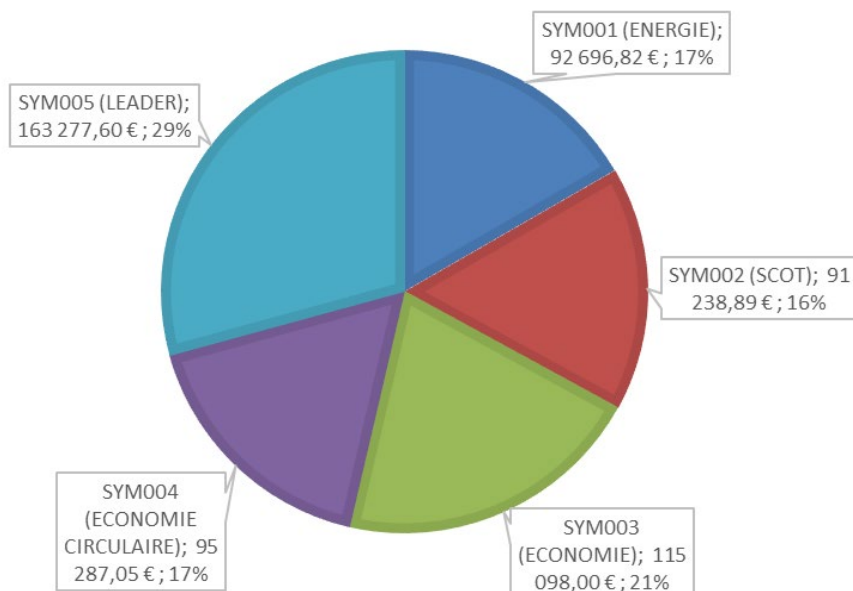
Où va l'argent ?

- Volet urbanisme : 17%
- Volet énergie : 16%
- Volet économique dont cellule LEADER : 50%
- Volet économie circulaire : 17%

dont :

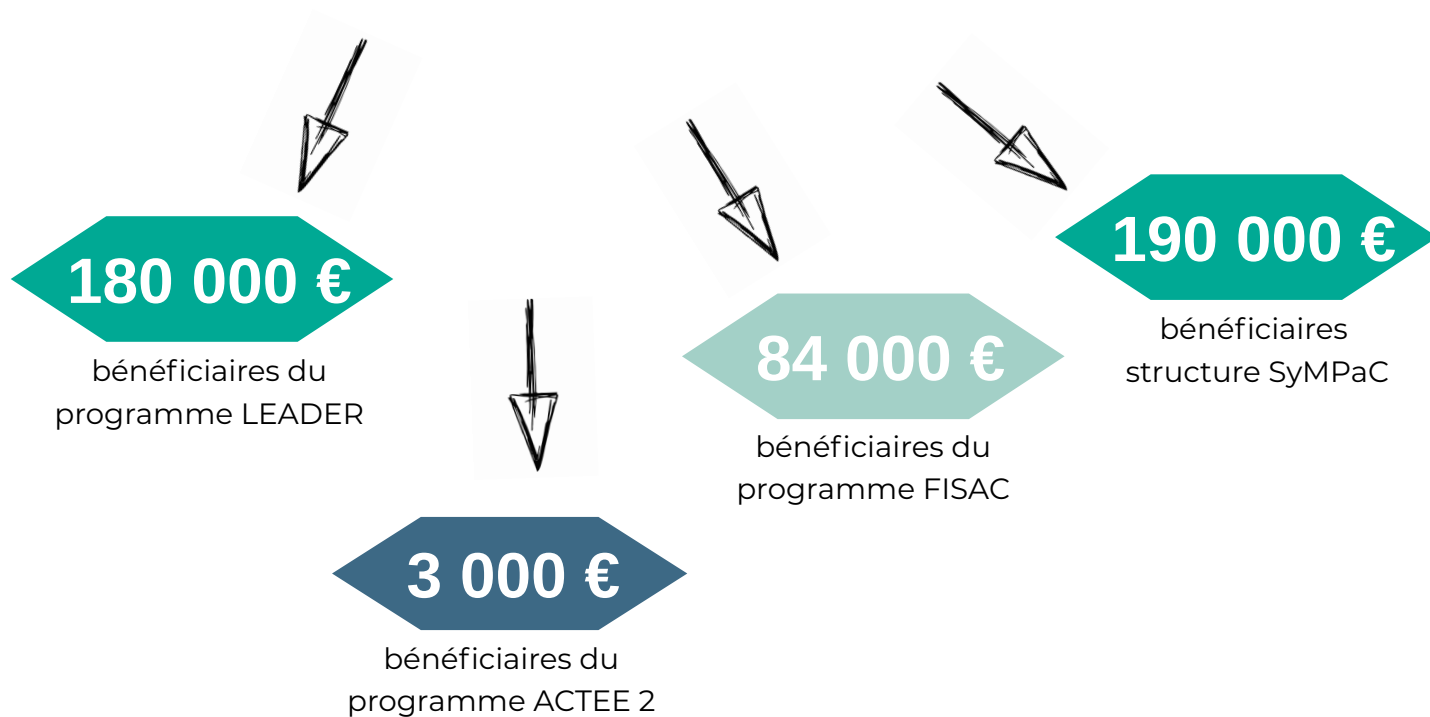
Moyens généraux dont amortissements
40 000 € : 7%
RH - 304 000 € : 55%

REPARTITION DES DEPENSES 2023



Les retombées 2023

des dispositifs initiés par le SyMPaC pour les acteurs du territoire.



Syndicat Mixte du Pays du Calaisis

Hôtel de ville de Calais - Place du Soldat
Inconnu - 62100 CALAIS
03 21 00 83 36
julie.tueux@pays-du-calaisis.fr

